ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

G/SPS/N/RUS/59

3 juin 2014

(14-3223)

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: anglais

NOTIFICATION DE MESURES D'URGENCE

1.	**Membre notifiant:** FÉDÉRATION DE RUSSIE **Le cas échéant, pouvoirs publics locaux concernés:**
2.	**Organisme responsable:** *Federal Service for Veterinary and Phytosanitary Supervision* (Service fédéral de la surveillance vétérinaire et phytosanitaire)
3.	**Produits visés (Prière d'indiquer le(s) numéro(s) du tarif figurant dans les listes nationales déposées à l'OMC. Les numéros de l'ICS devraient aussi être indiqués, le cas échéant):** Bovins sur pied, sang et produits contenant du sang, viande de bœuf non désossée, sous-produits de viande de bœuf, matières premières intestinales, viande de bœuf séparée mécaniquement, protéines transformées
4.	**Régions ou pays susceptibles d'être concernés, si cela est pertinent ou faisable:** **[ ] Tous les partenaires commerciaux** **[X] Régions ou pays spécifiques:** État du Mato Grosso (Brésil)
5.	**Intitulé du texte notifié:** *Letter of the Federal Service for Veterinary and Phytosanitary Supervision No. FS-NV-8/8904 as of 27 May 2014* (Lettre FS-NV-8/8904 du Service fédéral de la surveillance vétérinaire du 27 mai 2014). **Langue(s):** russe. **Nombre de pages:** 1 http://www.fsvps.ru/fsvps/download/direction/4233
6.	**Teneur:** La lettre notifiée met en place une restriction temporaire en raison de l'apparition, en mai 2014, d'un foyer d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) sur le territoire du Brésil (État du Mato Grosso). Cette mesure s'applique à l'importation des produits suivants: – bovins sur pied; – sang et produits contenant du sang; – viande de bœuf non désossée; – sous-produits de viande de bœuf; – matières premières intestinales issues de bovins, à l'exception des membranes parées; – viande de bœuf séparée mécaniquement; et – protéines transformées utilisées pour l'alimentation des animaux de rente et aliments pour animaux de rente contenant des protéines transformées, à l'exclusion des protéines de lait.
7.	**Objectif et raison d'être: [X] innocuité des produits alimentaires, [X] santé des animaux, [ ] préservation des végétaux, [ ] protection des personnes contre les maladies ou les parasites des animaux/des plantes, [ ] protection du territoire contre d'autres dommages attribuables à des parasites.**
8.	**Nature du ou des problèmes urgents et raison pour laquelle la mesure d'urgence est prise:** Cette mesure vise à empêcher l'introduction de l'ESB sur le territoire de la Fédération de Russie.

9. Existe-t-il une norme internationale pertinente? Dans l'affirmative, indiquer laquelle:

[ ] Commission du Codex Alimentarius *(par exemple, intitulé ou numéro de série de la norme du Codex ou du texte apparenté)*

[X] Organisation mondiale de la santé animale (OIE) *(par exemple, numéro de chapitre du Code sanitaire pour les animaux terrestres ou du Code sanitaire pour les animaux aquatiques)* Chapitre 11.5 du Code sanitaire pour les animaux terrestres de l'OIE

[ ] Convention internationale pour la protection des végétaux *(par exemple, numéro de la NIMP)*

[ ] Néant

La réglementation projetée est-elle conforme à la norme internationale pertinente?
[X] Oui [ ] Non

Dans la négative, indiquer, chaque fois que cela sera possible, en quoi et pourquoi elle diffère de la norme internationale:

10. Autres documents pertinents et langue(s) dans laquelle (lesquelles) ils sont disponibles: Non connue

11. Date d'entrée en vigueur *(jj/mm/aa)*/période d'application (le cas échéant): 27 mai 2014

[ ] Mesure de facilitation du commerce

12. Organisme ou autorité désigné pour traiter les observations: [ ] autorité nationale responsable des notifications, [ ] point d'information national. Adresse, numéro de fax et adresse électronique (s'il y a lieu) d'un autre organisme:

The Federal Service for Veterinary and Phytosanitary Supervision (Service fédéral de la surveillance vétérinaire et phytosanitaire)
Orlikov pereulok 1/11
107139 Moscou
Téléphone: +(7 499) 975 43 47
Fax: +(7 495) 607 51 11
Courrier électronique: info@svfk.mcx.ru

13. Entité auprès de laquelle le texte peut être obtenu: [ ] autorité nationale responsable des notifications, [ ] point d'information national. Adresse, numéro de fax et adresse électronique (s'il y a lieu) d'un autre organisme:

The Federal Service for Veterinary and Phytosanitary Supervision (Service fédéral de la surveillance vétérinaire et phytosanitaire)
Orlikov pereulok 1/11
107139 Moscou
Téléphone: +(7 499) 975 43 47
Fax: +(7 495) 607 51 11
Courrier électronique: info@svfk.mcx.ru